

Mardi 2 février 2021

## Informations du Service liturgie pour la saison 2021

1. Le sanctuaire a la volonté de tout mettre en œuvre pour que vous puissiez vivre les grandes liturgies de Lourdes qui sont au cœur de l'expérience du pèlerinage.
2. Adaptation : En 2020, le sanctuaire n'a cessé de s'adapter au gré de la situation sanitaire. Cette expérience nous permet de préparer les liturgies selon divers modes. Cependant, à ce jour, nous ne savons pas quelle sera la situation dans quelques mois : réglementation, jauge...
3. Messe internationale : Nous désirons proposer les Messes internationales. Deux raisons nous empêcheraient cependant de les organiser : un nombre trop important de personnes et une réglementation trop stricte.  
Il est évident qu'une assemblée de 300 personnes ne suffit pas pour célébrer une messe internationale. D'autre part, il est possible que le gouvernement interdise les rassemblements de plus de 1000 personnes.
4. Pour des raisons sanitaires, il est impératif que chaque prêtre et diacre porte avec lui son aube.
5. Le sanctuaire s'est doté d'une charte sanitaire qui précise les règles applicables pour les liturgies. Elle est consultable sur le site du sanctuaire.
6. La réunion de 13h30 sera maintenue en fonction du nombre de pèlerinages. Je vous invite cependant à m'écrire 2 semaines avant votre venue pour préparer les processions et messes. Vous pourrez alors m'indiquer la présence de votre évêque, le nombre de prêtres, diacres, séminaristes, pèlerins, personnes en fauteuils.
7. La procession eucharistique sera maintenue dans la mesure du possible. Sinon, elle sera remplacée par une bénédiction eucharistique.
8. La procession mariale sera maintenue de préférence en mouvement, sinon, nous pouvons l'organiser de manière statique. Dans ce dernier cas, seule la statue et les célébrants processionnent au milieu des pèlerins.
9. Les hospitaliers sont très bienvenus pour assurer le service des liturgies. Merci de leur fidélité et de leur aide précieuse.